

DP01B S'APPROPRIER LE RGPD

Conduire la démarche de conformité RGPD dans le champ du domicile

Durée 3 journées (21 heures), espacées de 4 mois minimum. **Date(s)** Sur demande.

Pré-requis Être en poste dans une organisation prête à engager une démarche de convergence RGPD - Avoir le soutien de l'encadrement de la structure à cette démarche. Avoir suivi la formation « S'appropriier le RGPD, conduire la démarche de conformité dans les organisations sociales et médico-sociales ».

Public cible Directeurs(rices) généraux, DPD (ou futurs DPD), référents informatique et libertés, dirigeants élus, tous professionnels en charge de la démarche de convergence RGPD au sein d'un organisme gestionnaire du secteur social et médico-social.

Accessibilité Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

RÉSUMÉ

Dirigeants, encadrants, DPD (ou futurs DPD), professionnels en charge de la démarche de convergence RGPD au sein de d'un organisme gestionnaire du secteur social et médico-social, dans le champ du domicile, cette formation vise à comprendre l'impact du règlement général européen sur la protection des données personnelles (RGPD) afin de construire et mettre en œuvre le plan de convergence dans votre organisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Construire et piloter le plan d'action de mise en œuvre de la conformité.
- S'approprier les outils de la conformité RGPD.
- Rendre effectifs les droits des personnes concernées.
- Sécuriser les données et leurs traitements.
- Anticiper les risques de contentieux ou de contrôles de la CNIL.

PROGRAMME

Jour 1 : De l'inventaire à la cartographie : ouvrir le registre des traitements

- Maîtriser les données traitées par une démarche d'inventaire.
- Cartographier les traitements recensés.
- Ouvrir et tenir à jour le registre des activités de traitement.
- Identifier les relations de sous-traitance et sécuriser les liens contractuels.
- Durées de conservation : définir une politique d'archivage des données.

Jour 2 : Les droits des personnes (usagers, salariés, etc.)

- Principe de transparence : délivrer une information complète aux personnes concernées.
- Accès, rectification, opposition : rendre effectifs les droits des personnes.
- Privacy by design : du principe à sa mise en œuvre.

Jour 3 : Analyse des risques et sécurité des données

- Se doter d'une vision globale de la sécurité : mesures techniques et organisationnelles.
- S'approprier la méthodologie de l'analyse d'impact sur la vie privée.
- Adopter ou réviser sa charte informatique.
- Se doter d'un référentiel sécurité.
- Se préparer à un contrôle de la CNIL.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Diaporama complet théorique et pratique - Remise d'outils pratiques spécifiques au champ du domicile - Traitement des questions posées par les stagiaires entre les sessions.

REMIS AUX STAGIAIRES

Support (numérique) de formation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas. Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation.

Nombre de places : maximum 12 en présentiel ; maximum 10 en distanciel ; minimum 3

Modalités de mise en œuvre : présentiel (dans les locaux du demandeur)

Tarifs : 2850 € nets de taxes par session

Délai d'accès : 4 semaines